

Il y a un an, souvenez vous !!!

Le 17 février 2009, les vignerons, toute la filière viti-vinicole, les commerciaux, les connaisseurs et les amateurs de bons vins, les journalistes de la presse professionnelle, recevaient un coup de massue sur la tête.

Une puissante campagne de communication, payée sur le budget de l'Etat, relayée par toute la presse écrite quotidienne et magazine, par toutes les radios, par toutes les télévisions, informait le grand public que la consommation du premier verre de vin était cancérigène !!! Et c'était appuyé sur des études scientifiques « incontestables ! ». Avec la complicité d'un laboratoire (NACRE) de l'INRA (Institut National de la recherche agronomique). Stupeur et indignation générale.

Nous avions le sentiment que la profession viticole était comme anesthésiée. Jean Charles Tastavy prit l'initiative d'une réaction énergique, et il a proposé, tout de suite, une réponse judiciaire à l'agression du Ministère de la santé et de ses filiales anti-vin. Pour cela il fallait une organisation structurée et quelques moyens.

Il nous réunit, à quelques uns, qui avions le désir d'agir, et nous proposa de constituer une association nommée « Honneur du Vins » fixant des objectifs de combat judiciaire et de communication, faisant connaître l'action envisagée pour collecter les fonds nécessaires. C'est ce qui a été réalisé, Vitisphère nous a offert l'hébergement du Blog, qui assure le contact permanent avec les adhérents et tous ceux que notre action intéresse. Les détails du déroulement des actions sont sur le blog www.honneurduvin.fr.

Le principal résultat fut le blocage de la distribution par le ministère de la santé et l'INCA (Institut National du Cancer) de la brochure destinée au monde médical et démontrant la « nocivité » du vin. Les actions judiciaires se poursuivent, maintenant la pression, mais un autre résultat très important a été obtenu, le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) a diffusé le 24 juillet 2009 un avis sur l'action de l'INCA, très critique sur le fond et la forme de son action.

Le combat n'est pas terminé, nos adversaires sont toujours actifs, la directrice anti-vin, du laboratoire NACRE de l'INRA représentait la France dans une conférence sur l'alcoolisme à Stockholm où elle a réitéré ses accusations et le directeur de la Santé du Ministère vient d'intégrer un groupe, sur la problématique de l'alcool, à l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Après un temps en vient un autre, les médias qui avaient, il y a un an diffusé, sans analyser sa véracité, le message des anti-vin, ont repris le thème du French Paradox, qui à la suite de nouvelles études internationales, démontre les bienfaits d'une consommation modérée du vin.

Nous ne devons pas relâcher notre vigilance, poursuivre l'action judiciaire entreprise, continuer une veille attentive pour prévenir tout nouveau dérapage des anti-vin. Jean Charles très présent au niveau national, en particulier dans la structure Vin et Société, aide efficacement à la mission de Honneur du Vin. On peut simplement regretter que les moyens soit si chichement donnés par la filière viticole à notre association qui vit, principalement, du bénévolat de ses adhérents.

Jean Clavel 16/02/2010